

LA TAXE D'APPRENTISSAGE

*La taxe d'apprentissage permet de financer les formations d'enseignement supérieur.
Chaque entreprise est libre de choisir l'établissement qui en sera bénéficiaire.*

UN OUTIL POUR SOUTENIR LA JEUNE CRÉATION

ÉSAL

Un établissement public d'enseignement supérieur artistique d'excellence

- 7 diplômes nationaux contrôlés par l'État
- 5 formations d'enseignement supérieur : Art, Communication, Design, Musique, Danse
- 100% de réussite aux diplômes
- 2 pôles / 2 villes / 3 sites : 1 Pôle arts plastiques, à Metz et à Épinal + 1 Pôle musique et danse à Metz

Un enseignement à échelle humaine, pluridisciplinaire et innovant qui développe un réseau de chercheurs et des partenariats internationaux

- 135 étudiants plasticiens à Metz
- Et 27 enseignants-artistes et/ou théoriciens, actifs sur la scène nationale et internationale
- Axes de recherche et de création transversaux — photographie, numérique, édition, écriture et nouvelles technologies
- Du matériel de production de pointe
- Un choix de partenaires internationaux qui privilégie les relations pérennes

Une école accessible et ouverte à toutes et tous, qui anime la vie culturelle du territoire

- Un tarif d'inscription abordable, compétitif et maîtrisé tous les ans
- Une école au cœur de la ville, soutenue par les collectivités locales depuis 1951
- Ateliers et stages de pratique artistique publics (Pass culture et Pass avantâge éligibles)
- Galerie d'exposition de 400 m² ouverte aux événements des partenaires
- Entrée libre et gratuite aux expositions, conférences, performances etc.
- L'accompagnement professionnel des étudiants et la sensibilisation des jeunes générations, une priorité à travers
- Des collaborations avec l'enseignement secondaire et actions d'éducation artistique et culturelle
- Des partenariats académiques, artistiques, culturels et socio-économiques, à l'échelle transfrontalière et internationale
- Le partenariat inédit avec Bliida, tiers lieu à Metz

**PÔLE MUSIQUE
ET DANSE
— METZ**

**PÔLE ARTS
PLASTIQUES
— METZ**

**PÔLE ARTS
PLASTIQUES
— ÉPINAL**

L'EPCC ÉSAL

100%

de votre soutien financera
la formation d'enseignement
supérieur de votre choix



→ **grade Licence / bac+3**

- DNA — diplôme national d'art, option Art, mention Dispositifs multiples
- DNA — diplôme national d'art, option Communication, mention Arts et langages graphiques



→ **grade Master / bac+5**

- ◆ DNSEP — diplôme national supérieur d'expression plastique, option Art, mention Dispositifs multiples
- ▲ DNSEP — diplôme national supérieur d'expression plastique, option Communication, mention Arts et langages graphiques

L'ÉSAL VALORISE LES RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES

► Devenez un partenaire et un acteur de l'enseignement supérieur artistique

- Recevez invitations et informations relatives aux événements et activités de l'école
- Diffusez des offres de stages et d'emplois auprès de notre réseau de diplômés et d'étudiants
- Accédez à la location des espaces de l'école
- Collaborez avec l'école, les étudiants et les enseignants, professionnels du milieu artistique et culturel, autour de projets concrets (communication, design d'espace, etc.)
- Découvrez le réseau des diplômés de l'ÉSAL, talents artistiques du Grand Est

► Une école en lien avec le milieu professionnel

- Des programmes de recherche, actifs au niveau national et international
- 50 stages par an effectués par les étudiants
- Une galerie d'exposition de 400 m² ouverte aux événements des partenaires
- Des partenariats qui répondent à des enjeux de communication, d'identité graphique, d'art et de design dans l'espace public



DIFFUSION MOSELLE

SOCIÉTÉ ÉCONOMIE PORTRAITS CULTURE TERRITOIRES HISTOIRE SPORTS SANTÉ ÉC

Accueil > Culture

PAR JOCELINE NAIRE — 22 novembre 2023 In Culture 0

Une première française pour L'ESAL et Bliiida

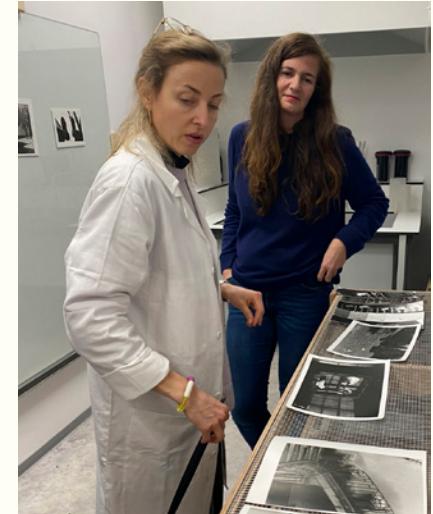
86 1.4K Partager Partager sur Facebook Partager sur Twitter

Les deux structures viennent de parapher une collaboration unique dans l'Hexagone. La convention, signée mardi 21 novembre, par Nathalie Fliseer, directrice de l'ESAL, Jean-Pierre Burger, directeur du Tiers-lieu Bliiida, et Patrick Thil, adjoint à la Culture de la Ville de Metz, ouvre de nouvelles perspectives pour les étudiants en art. Cette action commune permettra de leur offrir notamment un large panel de savoir-faire mais aussi de bénéficier de stages auprès d'artistes, de designers ou de professionnels des métiers d'art et du numérique.

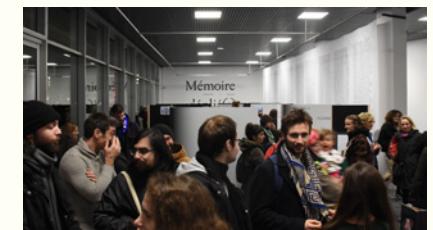
Inscrivez-vous à la newsletter

TOUS LES ANS, PRÈS DE 100 DIPLÔMÉS SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL,
INVESTIS DANS LE SECTEUR DES ARTS VISUELS ET DES ARTS DU SPECTACLE:

- Animation — motion design
- Audiovisuel
- Cinéma : réalisation — production — post-production
- Communication — réseaux sociaux — signalétique
- Conception et réalisation 3D — Fablab
- Design d'espace
- Design sonore — radio — podcast
- Dessin — narration — bande dessinée
- Édition : fabrication — impression — diffusion
- Enseignement et transmission
- Graphisme
- Illustration — bande dessinée
- Imprimerie — impression
- Modelage — volume
- Multimédia
- Narration
- Numérique — nouvelles technologies
- Performance
- Photographie — reportage
- Recherche
- Scénographie — conception d'espace
- Transmedia — hypermédia — web-applications
- Typographie
- Vidéo — live — vjing



Enseignantes dans le Pôle photographie argentique et numérique de l'ÉSAL



Vernissage de l'exposition Mémoire déplié(e), l'écriture à l'oeuvre, novembre 2023.



Diplômés du DNSEP/Master, lauréats du prix Point d'Or et du Coup de cœur Bliida, juin 2023

COMMENT NOUS VERSER LA TAXE D'APPRENTISSAGE ?

1 — Se connecter à la plateforme SOLTéA :

Créez vos identifiants sur Net-Entreprises, puis connectez-vous au site soltea.gouv.fr

2 — Identifier l'école :

Le siège de l'École Supérieure d'Art de Lorraine est enregistré sous le code UAI 0572347S

3 — Verser la taxe :

Vous pouvez nous verser votre taxe du 1^{er} avril au 7 septembre 2025

Références :

IBAN — FR273000100529C570000000016

BIC — BDFEFRPPCCT

Libellé des virements :

taxe d'apprentissage ESAL Metz 2025

Votre interlocutrice :

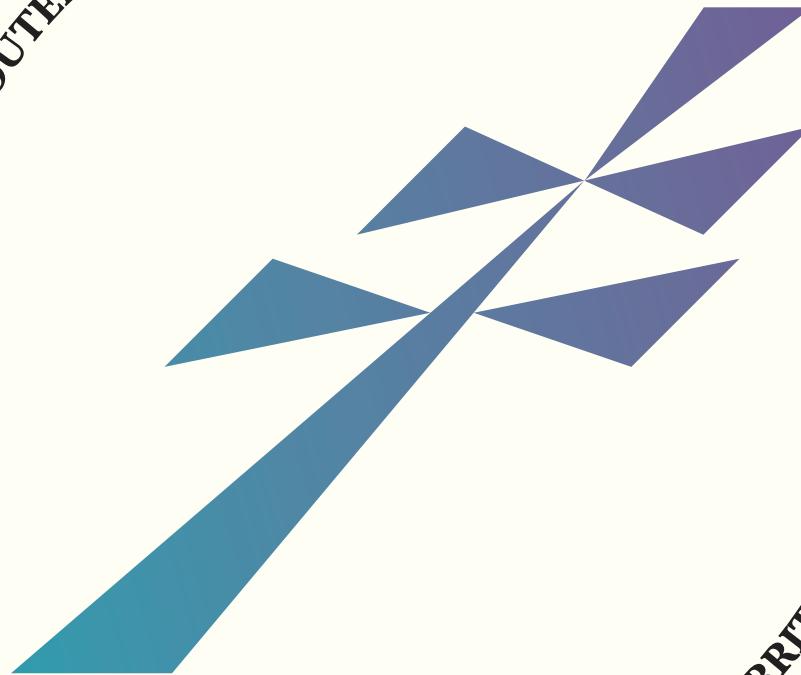
Valérie Massonnet, assistante budget et facturation 03.87.39.61.47

— vmassonnet@esalorraine.fr

École Supérieure d'Art de Lorraine

1, rue de la Citadelle,

MERCI DE SOUTENIR LA CRÉATION



AU SERVICE DU TERRITOIRE